



Un pas décisif

Le 8 mai dernier, après plusieurs années d'affrontements parfois violents entre les milieux de protection de la nature et les organisations d'utilisateurs, Chasse Suisse, Pro Natura, la Fédération suisse d'élevage ovin et le WWF Suisse ont déclaré s'être entendus sur une collaboration concernant la politique des grands prédateurs et permettant de trouver des solutions. Sous la conduite de l'Office fédéral de l'environnement et accompagné par l'Office fédéral de l'agriculture et le KORA, les quatre organisations s'engagent sur un certain nombre de principes, objectifs et champs d'action communs (voir page 18).

fauna•vs, qui demande depuis des années une discussion objective sur le thème des grands prédateurs, est heureuse de la décision prise par ces quatre grandes organisations et qui leur permet de faire un grand pas dans la bonne direction. Il est cependant important que les discussions et les mesures prises se basent constamment sur des connaissances scientifiques et que les données manquantes concernant les grands prédateurs soient récoltées.

Pourtant, il faudrait être naïf de croire que tous les problèmes ont été posés sur la table. Il reste en effet une question importante. Les organisations régionales vont-elles suivre les directives données par leur organisation mère et partager cet accord de principe ? Les sociétés et fédérations valaisannes concernées sont ainsi encouragées. Elles peuvent mener à bon terme ce que leurs sociétés mères ont durement réalisé. Il reste à espérer que les services compétents et les politiciens reconnaissent les signes des temps et soutiennent les organisations dans ce travail.

Brigitte Wolf, Présidente de fauna•vs

Contenu:

- *Les écrevisses en Valais, p. 2*
- *Retour de la loutre en Suisse? p. 4-7*
- *L'«effet loup», p. 8*
- *Le sonneur à ventre jaune, une espèce en déclin, p. 10*
- *La migration des petits oiseaux, p. 12*
- *Prix fauna•vs 2012 en faveur des écrevisses, p. 14*
- *Hommage à Jean-Marc Pillet, p. 15*
- *L'enherbement partiel du vignoble favorise des oiseaux menacés, p. 16*
- *Politique des grands prédateurs: principes communs aux associations, p. 18*

L'écrevisse – un bon indicateur d'une eau naturelle

Petit animal méconnu et trop peu médiatisé, l'écrevisse est un crustacé digne d'un plus grand intérêt. En effet, sa présence est un bon indicateur d'une eau naturelle et propre dans nos ruisseaux, nos rivières, nos étangs et nos lacs.

L'écrevisse fait partie de l'ordre des décapodes (dix pattes thoraciques, dont les deux premières, les plus grosses, sont les pinces). Ce petit crustacé d'eau douce serait apparu il y a 50 millions d'années en Mandchourie et aurait ensuite envahi l'Europe. Cependant, actuellement, les espèces d'écrevisses dites «indigènes», se font de plus en plus rares; certaines sont même en voie d'extinction, en Valais comme plus généralement en Suisse. Les écrevisses locales sont en effet menacées par leurs cousines, les écrevisses américaines.

Trois espèces en Suisse

En Suisse, trois espèces sont considérées comme «écrevisses indigènes», la seconde étant une introduction de longue date:

- 1) L'écrevisse à pattes blanches ou pieds blancs (*Austropotamobius pallipes*);
- 2) l'écrevisse à pattes rouges ou pieds rouges (*Astacus astacus*);
- 3) l'écrevisse de torrent ou écrevisse de pierre (*Austropotamobius torrentium*).

La patte blanche: appelée ainsi pour la couleur blanche du dessous de ses pinces, elle est la seule espèce indigène véritable du Valais. Jusque dans les années 1980, les pêcheurs d'écrevisses valaisans ne

pouvaient guère capturer d'autres espèces que celle-ci. Actuellement, elle a malheureusement disparu de nombreux sites.

La patte rouge: appelée ainsi pour la couleur rouge foncé du dessous de ses pinces, elle est originaire du nord-est de l'Europe. Elle est apparue en Valais suite à une introduction humaine effectuée par des pêcheurs vaudois. Vivant en grand nombre dans le lac de Brêt, elle était considérée comme une espèce indigène dans le canton de Vaud. Suite à son introduction dans le canton du Valais, elle y fut également considérée comme une espèce indigène. Certains étangs du Bas-Valais accueillent encore des populations d'écrevisse à pattes rouges.

L'écrevisse de torrent: elle ne se trouve que dans le bassin du Rhin, raison pour laquelle on ne la rencontre qu'en Suisse orientale et pas du tout en Valais.

Peste mortelle pour les écrevisses

On trouve encore en Valais une écrevisse originaire de Turquie et d'Europe orientale. Cette espèce – l'écrevisse à pattes grêles (*Astacus leptodactylus*) – a été introduite «sauvagement» en Valais, vers les années 1970, dans quelques étangs. L'écrevisse à pattes grêles est une espèce porteuse



L'écrevisse à pattes blanches est l'espèce la plus fréquente en Valais. Elle est malheureusement de plus en plus menacée par l'écrevisse de Californie.



Renaturé en 2010, le canal de Lalders, dans le Haut-Valais, est un biotope important pour l'écrevisse à pattes blanches.

«non saine» du champignon de la peste. En effet, elle peut être atteinte par cette maladie mortelle: l'anéantissement de la population d'écrevisses à pattes grêles du lac de Géronde en est la triste preuve. Les écrevisses américaines, «porteuses saines» du champignon *Aphanomyces astaci*, peuvent quant à elles propager cette peste (Aphanomycose), car elles sont immunisées contre cette maladie tout en pouvant la transmettre à une autre espèce d'écrevisse. Une population d'espèce non immunisée peut être détruite en quelques semaines (lac de Brêt, lac de Géronde à Sierre). Cette peste mortelle pour certaines écrevisses peut être propagée également par les plongeurs et les pêcheurs qui ne désinfectent pas leurs tenues, bottes et matériel, après avoir évolué dans des eaux infectées par ce champignon.

Ecrevisses introduites

En Suisse, trois espèces d'écrevisses américaines se côtoient. La petite américaine (*Orconectes limosus*) est très répandue dans le lac Léman. Dans le Canton du Valais, ses populations s'étendent de plus en plus. L'écrevisse de Californie (*Pacifastacus leniusculus*) est apparue en Valais à la fin des années 1980. Elle est très agressive, ce qui lui a permis de coloniser plusieurs sites. L'écrevisse rouge de Louisiane (*Procambarus clarkii*) est une espèce qui ne semble pas encore avoir colonisé de sites sur territoire valaisan. Actuellement, elle est présente dans des étangs argoviens et zurichois.

Les causes pour la diminution

La diminution très marquée des effectifs des écrevisses indigènes en Valais est causée principalement par:

- la pollution et la dégradation de l'environnement;
- les engrais phosphatés et les pesticides utilisés en agriculture;
- le niveau très fluctuant des ruisseaux, touchés par les captations des barrages et lacs artificiels en montagne, et souvent taris en plaine;
- la multiplication des étangs qui abritent de plus en plus d'espèces exotiques vectrices de la peste;
- la mise sous tuyau et le bétonnage des canaux de plaine;
- la concurrence des espèces exotiques;
- l'Aphanomycose.

Que les biologistes, les institutions, les rédacteurs de revue «Nature», les protecteurs de la nature parlent abondamment de ce petit crustacé d'eau douce et propre pour tenter de le sauver de l'extinction!

Un passionné, Alain Vielle
Lauréat du Prix fauna • vs 2012
(voir page 14)

Vous avez des questions sur les écrevisses valaisannes?

Appelez M. Vielle
au 027 746 13 36,
ou écrivez lui à
l'adresse suivante:

Alain Vielle
Chemin des Epalins 3
1926 Fully
Tél 027 746 13 36

Plan d'action écrevisses Suisse

En 2011 l'Office fédéral de l'environnement a publié le «Plan d'action écrevisses Suisse». Le plan d'action décrit les conditions-cadre pour la conservation des trois espèces indigènes d'écrevisse (*Astacus astacus*, *Austropotamobius pallipes* et *Austropotamobius torrentium*) en Suisse. Outre les mesures de conservation en faveur des espèces indigènes, le plan d'action met en lumière l'importance de maîtriser l'expansion des espèces non indigènes vivant dans la nature.

La publication est disponible sur: www.bafu.admin.ch/publikationen/publikation/01600/index.html?lang=fr

Retour de la loutre en Suisse: utopie ou réalité?

La loutre, mammifère piscivore qui ne laisse personne indifférent, était un animal indigène des cours d'eau valaisans. Disparu de notre région depuis plusieurs décennies, la loutre y trouverait-elle aujourd'hui encore un environnement favorable à son développement? Serait-il politiquement, écologiquement, économiquement et socialement possible que la loutre recolonise le paysage suisse? Cette question, Carmen Cianfrani et Sofia Mateus se la sont posée. Elles y répondent dans l'article scientifique suivant écrit pour fauna•vs.



De nombreux facteurs sont responsables de la disparition de la loutre européenne (*Lutra lutra*) dans nos régions. Pourchassée légalement au cours du siècle dernier, celle-ci vit progressivement son milieu naturel se modifier de façon préjudiciable pour sa survie (aménagement de territoires, disparition de ruisseaux, usines hydroélectriques, pollution des cours d'eau, raréfaction de sa source d'alimentation). De nos jours, la tendance est inversée et beaucoup de personnes attachent une grande importance à son retour (étudiants, chercheurs, naturalistes, politiciens...). En effet, à l'heure où les débats tournent autour de la santé de notre planète, la disparition de la loutre nous renvoie l'image de l'appauvrissement de notre environnement. De plus, la «tête sympathique» de la loutre, qui la rend si populaire, augmente le sentiment d'injustice à son égard. On la perçoit aujourd'hui comme une victime collatérale des bouleversements écologiques liés à l'activité humaine. Son rôle d'espèce ombrelle dans les écosystèmes aquatiques, et son côté emblématique, en font aujourd'hui une espèce phare dont le retour en Suisse représenterait une avancée majeure pour la conservation.

Il est cependant primordial, pour rétablir des populations viables à long-terme, d'évaluer d'abord le potentiel du paysage suisse à accueillir le retour de cette espèce. Paradoxalement, bien que la loutre soit révélatrice de la bonne santé des rivières, des personnes exerçant des activités économiques en milieu piscicole pourraient craindre son retour comme une concurrence supplémentaire. Les pêcheurs voient encore en elle un concurrent direct et les pisciculteurs redoutent toujours la prédation de leurs élevages. Par conséquent, un compromis s'impose. En outre, il faudrait également envisager de nombreux aménagements de territoire afin de rendre les conditions de vie plus

favorables à son retour (revitalisation de cours d'eau, élimination des obstacles à la migration, gestion de la population...).

Dans ce contexte, un projet intégrant les dimensions environnementale et socio-économique a été mené conjointement en deux étapes. La première phase a eu pour objectif de réaliser des modèles prédictifs de distribution afin d'évaluer la qualité de l'habitat et produire des cartes de distribution potentielle et de dispersion naturelle de l'espèce. Cette approche a permis d'identifier les aires favorables à la loutre, d'évaluer de possibles voies de dispersion vers les zones susceptibles d'être colonisées et enfin d'identifier les aires critiques où persistent encore des facteurs nuisibles à l'espèce.

Dans la deuxième phase, un sondage national destiné à recueillir les avis des personnes concernées directement ou indirectement par une cohabitation avec la loutre, a permis d'obtenir une première vision de la perception de la loutre en Suisse et de la façon dont son retour devrait être abordé et géré. Les conflits d'intérêts relevés ainsi que les différentes opinions sur la gestion de la loutre d'Europe ont été abordés autour d'une table ronde formée par les représentants des milieux impliqués par le mustélidé (Confédération, autorités cantonales, activités piscicoles et diverses ONG comme Pro Lutra, Aqua Nostra et le WWF Suisse).

Les modèles de distribution des habitats susceptibles d'accueillir la loutre révèlent que 21% des aires sont jugées favorables et que ces aires sont connectées. Les mesures de renaturation des berges sont ici fondamentales pour pouvoir rétablir la connexion des milieux riverains.

Le paysage suisse étant essentiellement dominé par les activités humaines, une re-



colonisation de la loutre pourrait avoir lieu à partir de la Haute-Savoie. Toutefois, l'animal se heurterait aux carences piscicoles dont souffrent nos rivières. Les polychlorobiphényles (PCB) largement répandus dans nos cours d'eau pourraient également fortement réduire les chances de survie de la loutre. Ainsi, la plupart de nos poissons présentent des concentrations de PCB au poids frais qui dépasse les seuils de tolérance pour l'espèce.

Cependant, si la contamination par les PCB soulève des interrogations sur les chances de survie de l'animal, le groupe de travail réunis lors de la table ronde relèvera que la loutre choisira davantage les milieux riches en biomasse de poissons que ceux présentant une forte biodiversité. Cet élément serait considéré par le groupe comme le facteur le plus déterminant aux bonnes conditions de vie de la loutre. Les carences des prises de poissons évoquées par les milieux piscicoles associées à la prédation de la loutre qui nécessite moyennement entre 500g à 1kg d'aliments par jour positionnerait l'animal comme un concurrent supplémentaire aux yeux des pêcheurs et pourrait déclencher les hostilités. Les pratiques de gestion ainsi que la manière dont le retour devrait être abordé ont donné lieu à une conciliation. Tous sont d'accord de voir revenir la loutre sous deux conditions sine qua non: que les cours d'eau soient revitalisés en priorité et que la loutre recolonise naturellement son territoire. De plus, au vu de la diminution de la biomasse piscicole en Suisse, une réintroduction active n'est pas souhaitée, car elle porterait atteinte aux programmes de sauvegarde d'espèces de poissons rares déjà mis en place par les autorités. En outre, la contamination des poissons par les PCB et la configuration actuelle des réseaux hydrographiques ne

sont pas favorables à l'établissement d'une population de loutres à moyen terme.

Si les résultats du sondage montrent que l'animal bénéficie d'un réel capital sympathie et que son retour serait perçu comme un indicateur de la bonne santé des cours d'eau, l'acceptation par le public suisse pour pouvoir garantir le succès d'une possible cohabitation devrait encore être confirmée. Quant aux associations favorables au retour de la loutre, ces dernières sont d'accord de créer un lobbying pour la revitalisation des cours d'eau et d'améliorer les habitats favorables à la loutre, si les moyens financiers et les conditions cadres sont réunis.

Finalement, il semble que nous ne soyons pas encore en mesure de revoir s'établir la loutre à moyen terme en Suisse et nous comprenons la volonté de ne pas réintroduire l'espèce. Cependant, il est réjouissant d'observer que l'animal suscite un réel intérêt de la part des acteurs concernés et que tous identifieraient son retour comme une récompense des efforts fournis à la renaturation des cours d'eaux.

Carmen Cianfrani et Sofia Mateus



fauna • vs remercie la Loterie Romande pour son soutien régulier!

Avec le soutien de la



La loutre, de retour en Suisse?

Etant donné la diminution drastique des effectifs de loutre dans l'Europe entière durant les deux derniers siècles, il semble important de connaître la distribution actuelle des populations restantes. L'article suivant, rédigé par un membre de fauna•vs, renseigne sur la présence actuelle de la loutre en Europe tout en expliquant les différents indices d'identification de présence de loutre. De plus, l'article relate également des dernières découvertes de sites colonisés par la loutre. Alors, la loutre est-elle vraiment absente des cours d'eau valaisans ?

La loutre d'Europe (*Lutra lutra*) était présente sur tout le continent jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle. En Suisse elle habitait quasiment tous les cours d'eau et les lacs du Plateau.

Sa fourrure étant très recherchée, cet animal fut abondamment chassé. Conjointement à cette pratique, le piégeage, souvent récompensé par des primes, amorça le déclin de la loutre dans beaucoup de pays européens dès le début du 20^{ème} siècle. Les pêcheurs la voyaient d'un mauvais œil car elle mangeait «leurs poissons». La diminution des habitats favorables par les corrections des rivières s'ajouta à la pollution des eaux pour entériner la fin de beaucoup de populations de loutres en Europe centrale.

La Suisse n'échappa pas à ce phénomène et, d'environ 1000 individus estimés vers la fin du 19^{ème} siècle, sa population n'était plus que d'une quinzaine vers 1975, bien que l'espèce fut protégée dès 1952. Le déclin continua et la dernière présence de loutre en Suisse fut constatée en 1989 sur la rive sud du Lac de Neuchâtel.

Situation actuelle

Actuellement, tant que les conditions écologiques ne sont pas réunies, un projet de réintroduction n'a que peu de sens dans

notre pays, quoiqu'une fondation suisse alémanique s'est récemment penchée sur la question (voir encadré). De nos jours, en Europe, la loutre est encore présente dans une partie des pays scandinaves, en Europe de l'est avec une fréquence variable, dans les Balkans y compris la Grèce. A l'ouest, de belles populations existent en Ecosse et en Irlande. Le sud de l'Angleterre se repeuple progressivement. L'espèce est assez bien répandue au Portugal et dans la partie occidentale de l'Espagne. L'Italie abrite seulement de petites populations disséminées, quant à la France, les loutres y sont présentes surtout sur le front ouest du pays, de la Bretagne à l'Aquitaine, ainsi que dans le Massif Central.

Depuis environ une décennie, en plusieurs régions européennes, le déclin semble s'être stabilisé et certaines populations amorcent même une légère expansion. La protection de l'espèce dans quasiment tous les pays, une qualité de l'eau quelque peu améliorée par endroits ainsi que quelques réintroductions ponctuelles, parfois fortuites, semblent être les raisons de cette timide reprise. Mais le chemin est encore long. La présence de polychlorobiphényles (PCB) dans beaucoup de cours d'eau, la nourriture parfois trop rare, les rives artificialisées ainsi que la mortalité routière de



Une gelée à quelques centaines de mètres de la frontière valaisanne.



En décembre 2011 et en janvier 2012, une loutre a fait une visite sur sol valaisan.

certaines régions sont encore des facteurs très limitants. De plus, certains n'ont pas encore compris que la présence de la loutre est le symbole de cours d'eau sains, et par conséquent, poissonneux. La destruction directe de l'espèce n'a donc pas complètement disparu malgré les lois.

Eléments de biologie

La loutre d'Europe est un grand mustélidé territorial inféodé aux plans d'eaux lui fournissant assez de nourriture. Elle se nourrit principalement de poissons (passablement de poissons blancs), mais elle apprécie aussi les écrevisses et les batraciens, et même, le cas échéant, des petits rongeurs ou des oiseaux. Elle creuse sa tanière sur les berges, entre les racines des arbres.

Où en est donc la loutre à nos frontières?

A l'est, l'espèce n'est présente que d'une manière très sporadique en Autriche. Toutefois un individu a été filmé sur le cours du Rhin durant l'hiver 2009–2010 au barrage de Reichenau à Domat/Ems par une caméra automatique du service de la faune du Canton des Grisons. Un couple semble toujours présent sur les bords de l'Aar, à Berne: il s'était échappé du Tierpark après une crue majeure de la rivière. Au sud, une petite population de loutres existe dans le Piémont proche du Tessin. Au nord-ouest quelques loutres ont pris le large en Alsace. En France, la population lutrine est en expansion, notamment en direction de l'est depuis le Massif Central. Deux départements limitrophes de la Suisse sont habités par un nombre semble-t-il assez restreint d'individus. Il s'agit de l'Ain et de la Haute-Savoie. Dans ce département, une loutre a séjourné proche de quelques étangs marécageux à moins de cinq kilomètres du Léman en mars et avril 2006.

Animal nocturne et discret

Il faut savoir que la recherche de la présence de la loutre n'est pas chose aisée. L'animal a surtout des mœurs nocturnes et sa vie est discrète. Il faut plutôt rechercher les indices de présence. Ceux-ci sont essentiellement constitués des épreintes, petites crottes oléagineuses odorantes, qu'elle dépose pour marquer son territoire. Elles peuvent être remplacées par des gelées, amas visqueux déposés en principe sur émergences, comme par exemple de gros blocs rocheux. On peut aussi se rabattre sur la recherche d'empreintes, surtout en hiver dans la neige.

Fondation pro lutra

La fondation pro lutra s'engage pour la protection de la loutre en Suisse. Les buts de cette fondation sont les suivants:

- Etablir un bilan de la situation actuelle des loutres en Suisse.
- Rassembler les personnes et institutions intéressées par la cause.
- A l'aide de recherches scientifiques, éclaircir si les conditions de vie des loutres se sont modifiées en Suisse et dans quelle mesure.
- Examiner les mesures nécessaires au retour des loutres en Suisse et où elles devraient être appliquées.

www.prolutra.ch (en français et en allemand)

De retour en Suisse?

Outre les mentions grisonne et bernoise, et celles de 2006 citées plus haut, au printemps 2011, une loutre s'est également approchée de la Suisse, par l'Ouest, et a laissé en automne une gelée à quelques centaines de mètres de la frontière (photo 1). En décembre, elle a carrément fait une incursion sur sol valaisan (photos 2 et 3). Elle a réédité sa visite en janvier 2012! Sont-ce les prémices d'une installation durable dans notre pays? Nous l'espérons. Une surveillance sur les biotopes potentiels et surtout une amélioration de la qualité des cours d'eau devraient nous amener plus d'éléments.

Pour l'instant, la fée de l'onde prospecte et si elle trouve territoire à son goût chez nous, dans sa dynamique actuelle de progression, elle nous proposera peut-être de jolies surprises. Dans ce cas réservons-lui un bon accueil!

Un membre de fauna • vs

Bibliographie

- Bouchardy C. (1986): *La loutre; Sang de la terre, Paris; 174 p.*
- CORA Faune Sauvage, Réseau Loutre (2010): *Divers articles (online)*
- Etienne P. (2005): *La loutre d'Europe: Delachaux et Niestlé, Paris; 192 p.*
- Jacquett F. (2007): *Etude de faisabilité du retour de la Loutre d'Europe (Lutra lutra) en Haute-Savoie. Thèse de Doctorat, Fac. Médecine de Créteil; 163 p.*
- KORA & Weber J.-M. (2004): *Vers un retour naturel de la loutre en Suisse? WWF Suisse, 11 p.*
- OFEFP (1990): *La fin de la Loutre en Suisse, Rapport final du Groupe Loutre Suisse, 1984-1990; Cahier de l'environnement N° 128; 101 p.*
- Perrot J. (2000): *La loutre, un rêve? La Salamandre N° 140, Neuchâtel, pp. 21-45*

L' «effet loup» ?

Un compte-rendu du Nouvelliste (23 avril 2012) – faisant suite à l'assemblée générale des délégués de la Fédération Valaisanne des Sociétés de Chasse – nous apprend que, selon Monsieur Lavanchy, son président: «Ce sont essentiellement des chasseurs haut-valaisans qui ont prélevé les cerfs dans la vallée de Conches où on sait que quatre loups vivent. S'il y a eu autant de cerfs dans cet endroit, c'est que les loups ont fait éclater les réserves et les cerfs se sont dispersés un peu partout. Certaines bêtes, qui auraient dû être protégées des tirs car elles sont de bonnes reproductrices, ont ainsi peut-être disparu. On tire peut-être des cerfs qu'on aurait voulu garder. C'est inquiétant si le phénomène persiste.» Cette assertion, forcément spéculative en l'absence de données quantitatives claires, nous interroge à deux niveaux.

Premièrement, quatre loups peuvent-ils faire «éclater des réserves», si oui comment?

Il est fondé d'affirmer que l'arrivée d'un prédateur dans une région qui en était jusque là dépourvue provoque indéniablement une modification des habitudes et du comportement des proies. Mais de là à prétendre que «quatre loups font éclater des réserves», il y a un pas qu'on ne peut franchir, notamment en l'absence de données ad hoc – sauf bien sûr assertions arbitraires et péremptoires... En effet, les choses doivent être remises objectivement dans leur contexte. Quand

En automne 2011, un nouveau record de cerfs abattus a été établi pour la région de Goms.



Brigitte Wolf

on parle de quatre loups, il faudrait préciser la période retenue pour cette estimation d'effectif (quelques semaines, quelques mois, quelques années?), sachant que les loups se déplacent beaucoup, couvrant de vastes secteurs.

En d'autres termes, s'agit-il de tous les loups ayant transité durant les dernières années par la vallée de Conches, ou de loups présents en permanence dans la région? Ces quatre loups ont-ils tous été identifiés génétiquement, ce qui reste la seule méthode adéquate pour définir les effectifs: en l'absence de preuve génétique, cette affirmation s'apparente à de la spéculation pure.

Enfin, ces loups sont-ils des individus solitaires ou ont-ils formé des groupes sociaux, voire des meutes? Le lecteur du Nouvelliste reste sur sa faim. Ces questions, notamment la dernière, sont très importantes car il est notoire qu'un loup solitaire est incapable de s'attaquer seul à un cerf en bonne santé. Tout au plus s'en prendra-t-il à un faon, à un individu malade ou blessé. Alors, soit on nous cache l'existence d'une meute installée à demeure dans la vallée de Conches, soit M. Lavanchy est un affabulateur.

Deuxièmement, y aurait-il d'autres facteurs susceptibles de «faire éclater les réserves»?

Une corrélation (un lien entre deux variables) ne représente jamais une preuve de relation de cause à effet. On est donc en droit de se demander si ce sont vraiment les loups – faisant l'hypothèse de la présence de la meute évoquée ci-dessus – qui sont la cause de cet «éclatement des réserves». Par exemple, on notera, tout d'abord, que sur

les 21 districts francs fédéraux et cantonaux situés en amont de Brigue, sept ont été ouverts en partie à la chasse au cerf en 2011 (contre huit en 2010, sept en 2009, huit en 2008, six en 2007, mais aucun avant 2007!). Dans ces volets de réserves ouverts, les mâles sont protégés, tandis que les femelles et les jeunes sont chassables – et tirés en masse comme attesté par le dernier tableau de chasse! –, ceci avec l'idée de maintenir l'effectif à un niveau stable et de réduire la pression de cette espèce sur la forêt et les terres agricoles.

Le nombre de chasseurs dans ces volets ouverts est très important (on comprend leur effet attractif!) et provoque un dérangement conséquent en période de chasse. Ensuite, on apprend à la lecture des statistiques publiées annuellement par le Service de la Chasse, de la Pêche et de la Faune que la météo est un paramètre prépondérant au bon exercice de chasse, qui détermine donc en grande partie le tableau de chasse annuel. Ces deux facteurs pourraient donc expliquer «l'éclatement des réserves» tout autant que ces spéculations sur l'effet d'une espèce de prédateur... On pourrait bien sûr citer encore d'autres facteurs environnementaux pouvant aussi contribuer au pattern observé... Enfin, on notera que, curieusement, cet «effet loup» ne se fait pas ressentir sur les autres espèces comme le chamois ou le chevreuil

qui sont, en l'absence de meutes, les proies principales du loup.

Ces quelques réflexions nous indiquent que l'effet d'une prédation par le loup n'est de loin pas l'explication la plus parcimonieuse – c'est-à-dire la plus scientifique qui soit – pour décrire le phénomène observé. Avant d'affirmer que les loups sont responsables de l'«éclatement des réserves», il faudrait engager une étude de longue haleine portant sur les relations prédateurs-proies dans l'espace et dans le temps, et incluant une multitude de variables environnementales ainsi que leurs interactions. Or, le Valais, ne s'est pas – encore? – engagé dans cette voie... Ceci a d'ailleurs incité l'Université de Berne à lancer un programme sur la question (nous y reviendrons dans un prochain numéro de fauna•vs **info**).

Notons enfin que 425 cerfs ont été tirés dans la vallée de Conches en 2011 (un record!). S'il y en avait eu 210 comme en 2010, soit moins qu'en 2008 (354) et 2009 (246), gageons qu'on aurait aussi incriminé le loup, mais pour de toutes autres raisons cette fois-ci. Conclusion: cessons de crier au loup et donnons-nous les moyens d'un suivi scientifique rigoureux!

*François Biollaz, chasseur
et membre du comité de fauna•vs*

Statistique de la chasse 2011

En 2011 le nombre de chasseurs ayant pris leur permis s'est élevé à 2749. Le prélèvement de 1745 cerfs représente un record absolu et les 3050 chamois tirés constituent le 2^{ème} résultat de tirs le plus élevé depuis l'introduction de l'obligation de présenter ce gibier. Les 1353 chevreuils prélevés confirment que cette espèce s'est effectivement bien remise du très lourd tribut payé à l'hiver 2008-2009 dont la rigueur exceptionnelle est encore dans toutes les mémoires. Le seul bémol à mentionner dans cet impressionnant tableau de chasse est le nombre relativement bas de sangliers tirés. De fait le prélèvement d'une cinquantaine de bêtes sur l'ensemble du canton démontre que nos effectifs de sangliers restent relativement modestes. S'agissant des résultats obtenus auprès des cervidés, ils découlent manifestement du report de l'ouverture de la chasse - report expressément adopté pour permettre aux chasseurs d'avoir accès à davantage de gibier. Mais il convient aussi de signaler que pour la chasse 2011 la météo a joué un rôle très favorable, en particulier durant les quelques jours qui précéderent l'ouverture et les premiers jours de chasse.

Cette exceptionnelle saison de chasse a malheureusement été ternie par quelques infractions. Je regrette ces actes irresponsables qui nuisent gravement à l'image du chasseur valaisan et renforcent ceux qui s'opposent à la chasse. Je salue les prises de position claires et définitives de la Fédération valaisanne des sociétés de chasse (FVSC) et des Dianas qui ont déploré ces violations et se sont distancées de leurs auteurs. Désormais c'est la justice qui est en charge de ces dossiers et j'espère que les sanctions qui seront prononcées soient à la mesure de la gravité de ces transgressions légales et éthiques.

*Passages de la préface de Jacques Melly,
Chef du Département des transports,
de l'équipement et de l'environnement*

La statistique de la chasse 2011 est disponible:
http://www.vs.ch/NavigData/DS_308/M7203/de/Statistiques%202011.pdf

Le sonneur à ventre jaune, une espèce en déclin

Le sonneur à ventre jaune est un petit crapaud au ventre tacheté. En Suisse, il est en voie de disparition. Les populations valaisannes actuelles restent très isolées, et se comptent uniquement au nombre de neuf. Il est cependant très facile d'aménager un espace favorisant la reproduction de ces batraciens. L'article suivant -rédigé par Paul Marchesi- présente le statut du sonneur à ventre jaune et explique comment aménager ces espaces favorables au sonneur à ventre jaune.

Le sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*) est un petit crapaud grisâtre, aux pupilles en forme de cœur, dont le ventre est taché de jaune vif. Cette coloration est un message destinés aux prédateurs; elle signale la toxicité du crapaud (on parle de signal aposématique). En effet, la peau du sonneur n'est pas lisse comme celle des grenouilles mais parsemée de petites aspérités qui, en cas de dérangement, peuvent sécréter un mucus toxique qu'il ne faut ni ingérer ni déposer sur les yeux. Comme pour tous les batraciens, il est donc recommandé de se rincer les mains après l'avoir manipulé.

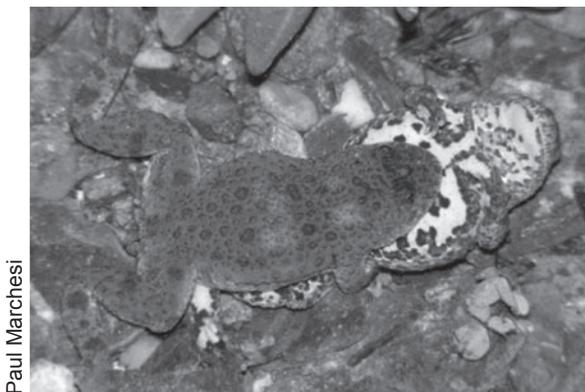
Espèce plutôt thermophile, le sonneur vit à basse altitude dans différents types de petits plans d'eau, en général pionniers, c'est-à-dire pauvres en végétation, et peu profonds. Batracien typique des zones alluviales dynamiques qui ont en grande partie disparu chez nous, il trouve maintenant des biotopes de substitution dans les gravières, carrières et autres décharges. Dans les régions plus chaudes, comme la vallée du Rhône, ce crapaud peut aussi occuper des mares forestières dégagées ou situées en lisière.

Dans ce type d'habitat, il entre moins en concurrence avec la grenouille rieuse qui tend à l'évincer des milieux ouverts de la plaine.

La plupart des sites occupés sont des biotopes temporaires, régulièrement remaniés par les crues ou les véhicules de chantiers, et dont l'assèchement limite la prolifération des prédateurs (poissons, larves de libellules et de dytiques). Ses têtards sont malgré tout la proie d'insectes qui colonisent aussi de tels milieux pionniers comme les notonectes ou les larves de libellule déprimée. De la mi-avril à début août, cette espèce pond des petites grappes de 10 à 30 œufs qui vont se développer rapidement dans le fond des mares. Le chant du mâle est un faible pouh-pouh, difficile à localiser, qu'il émet souvent en flottant, jambes écartées à la surface de l'eau.

Statut du sonneur à ventre jaune

Le sonneur à ventre jaune est considéré comme en danger (EN) dans la Liste Rouge helvétique, avec statut de protection de priorité moyenne (3). En Valais, cette espèce présente actuellement cinq sous-populations très isolées les unes des autres, qui ont également été désignées en danger (Marchesi & Zanini, 2009). Il y a une douzaine d'années, quelques 26 sites avec reproduction de sonneurs étaient encore connus en Valais, tous dans la plaine du Rhône



Paul Marchesi



Raphaëli Arlettaz

Le sonneur à ventre jaune.

Paul Marchesi plaçant un «bac à sonneur».



Brigitte Wolf

en aval de Sierre. Mais plusieurs d'entre eux n'abritaient déjà plus que quelques individus. Cette situation s'est rapidement détériorée, puisqu'en 2011 seuls neuf sites étaient encore occupés de façon certaine. Les raisons principales de ce déclin paraissent être la destruction ou l'altération du biotope, par exemple par la fermeture des gravières, ou la sur-végétalisation des plans d'eau par manque d'entretien. L'isolation des sites et le manque d'échanges ou de possibilités de recrutement s'ajoutent aux effets d'habitats. De telles dégradations rapides ont aussi été constatées récemment dans plusieurs cantons suisses, prenant de court les biologistes de la conservation.

Situation dramatique en Valais central

Sur 17 sites potentiellement favorables ou qui étaient occupés par le sonneur il y a moins d'une trentaine d'années, huit étaient connus dans les années 2000 entre Sierre et Conthey. Seule la gravière de Pramont (Sierre VS 686) présentait encore une grosse population. Pour documenter cette évolution, nous avons mené une nouvelle prospection dans tous ces biotopes à partir de 2009, pour ne retrouver qu'un seul et dernier site occupé sur le coteau de Chararogne (VS 793). Il s'agit là d'une population de grande taille selon l'échelle de Grossenbacher (1988) qui dénombre au moins 39 individus adultes selon les comptages individuels effectués à l'aide de la reconnaissance des dessins ventraux. Des tests concernant la Chytridiomycose, une maladie fongique décimant les batraciens au niveau mondial, ont été menés avec Raphaël Arlettaz de l'Université de Berne en 2011, et ils se sont montrés fort heureusement négatifs.

Afin de favoriser la reproduction des batraciens dans ce site ne présentant plus que quelques plans d'eau adéquats, plusieurs «bacs à sonneur» (une méthode mise au point il y a plusieurs années en Suisse alémanique et testée en dans d'autres sites par nos soins) ont été placés en urgence dans différents lieux du coteau de Chararogne. Le nombre de bacs a été sensiblement augmenté lors d'une opération menée de concert avec fauna•vs les 4 et 5 mai 2012. Enfin, dernièrement, un plan d'eau a été revitalisé dans le même périmètre tandis que d'autres mesures de protection sont encore planifiées. L'idée est aussi d'améliorer la connexion entre les différents plans d'eau et à offrir une liaison en direction de la plaine à l'aide de nouveaux bacs posés en situation relais.

Paul Marchesi, représentant
KARCH en Valais

Bibliographie

- Grossenbacher K. (1988). *Atlas de distribution des amphibiens de Suisse. Ligue Suisse pour la Protection de la Nature et Centre Suisse de Cartographie de la Faune, Neuchâtel: 208 pp.*
- Marchesi P. & F. Zanini (2009). *Plan d'action batraciens Valais. Rapport du bureau Drosera SA. Service des forêts et du paysage, Sion: 74 pp. + annexes*
- Marchesi P. & F. Zanini (2009). *Recherche de la présence du sonneur en Valais central en 2009. Rapport du bureau Drosera SA, Service des forêts et du paysage: 11 p. + annexes.*
- Marchesi P & F. Zanini (2009). *Suivi de gestion du site de Malévoz en 2009 et essais de bacs à sonneurs. Rapport du bureau Drosera SA. Service des forêts et du paysage, Sion: 7 pp. + annexes.*
- Marchesi P. & F. Zanini (2010). *Plan d'action du sonneur en Valais central, Monitoring 2010. Rapport du bureau Drosera SA, Service des forêts et du paysage, Sion: 10 p. + annexes.*
- Rey A., B. Michellod & K. Grossenbacher (1985). *Inventaire des batraciens du Valais. Situation en 1985. Bull. Murith. 103: 3–38.*

Sur les traces de la migration secrète des petits oiseaux

Petits, légers et performants, les géolocateurs actuels font des miracles. En effet, jusqu'à présent, il n'était pas possible de suivre les migrations des petits oiseaux de manière rigoureuse, les oiseaux bagués n'étant que rarement retrouvés. Actuellement, des géolocateurs (0.6 g) peuvent être attachés aux petits oiseaux, et il devient dès lors possible de connaître la route empruntée par le petit volatile. Bien qu'ayant quand même certains désavantages, le géolocateur a permis d'approfondir les connaissances scientifiques sur la migration des petits oiseaux.

On pensait autrefois que les hirondelles hivernaient au fond des lacs ou dans les marais; Carl von Linné (1707-1778) lui-même était de cet avis. Aujourd'hui, nous savons que la plupart des espèces d'oiseaux insectivores et piscivores des zones tempérées de l'hémisphère nord migrent vers le sud en automne en raison du manque de nourriture en hiver. Grâce aux émetteurs satellitaires, nous connaissons assez précisément les routes de migration et les quartiers d'hiver de plusieurs grandes espèces, comme les cigognes ou les rapaces. Pour les plus petites espèces, en particulier les passereaux, la connaissance des voies de migration, des lieux d'escale et des quartiers d'hiver repose toujours essentiellement sur les reprises d'oiseaux munis de bagues. Or, le taux de redécouverte des bagues demeure extrêmement faible, notamment en Afrique. Depuis 1914, on a bagué plus de 10 000 huppas en Europe continentale. Quatre huppas baguées seulement ont été retrouvées en Afrique,

parmi lesquelles trois provenaient de la côte nord-africaine (Reichlin et al. 2009). Ce taux de reprise extrêmement faible est dû au fait que d'immenses régions comme le Sahara et le Sahel n'abritent qu'une très faible densité humaine. De plus, en Afrique, les indigènes sont souvent perplexes quand ils découvrent des oiseaux bagués car ils ne comprennent pas toujours la signification d'un tel marquage. Ainsi, au lieu de livrer leurs secrets, les bagues sont-elles souvent utilisées par les populations africaines en guise de parures ou de trophées.

Grâce au développement rapide de la micro-électronique, on développe depuis quelques années un petit appareil qui peut être utilisé pour enregistrer la migration des petits oiseaux: le géolocateur. Les géolocateurs mesurent régulièrement l'intensité du rayonnement solaire à l'aide d'une photodiode, soit l'alternance du jour et de la nuit. Les géolocateurs sont également munis d'une horloge interne. En recoupant les données fournies par l'alternance jour-nuit (diode lumineuse) et celles de l'horloge, on parvient à estimer une valeur de longitude, tandis que la durée du jour (par rapport à la nuit) informe elle sur la latitude (Hill 1994). On obtient ainsi des localisations régulières de l'oiseau muni du géolocateur. Mais attention, ces données ne sont pas transmises directement à l'observateur, mais enregistrées directement dans la mémoire de l'appareil. Pour y accéder, il faut donc recapturer l'oiseau lorsqu'il revient au sein de son aire de nidification, soit en principe l'année suivante. Heureusement, les oiseaux marqués comme adultes sont en principe très fidèles à leur site de nidification. Par exemple, le taux de retour annuel des oiseaux adultes dans la population valaisanne de huppe fasciée atteint environ 30%, ceci en raison notamment d'une très forte mortalité naturelle chez cette espèce très prolifique (Schaub et al. 2012). Pour



© Station ornithologique suisse

Photo 1: Géolocateur de type GDL2 (poids total d'environ 0.6 g).

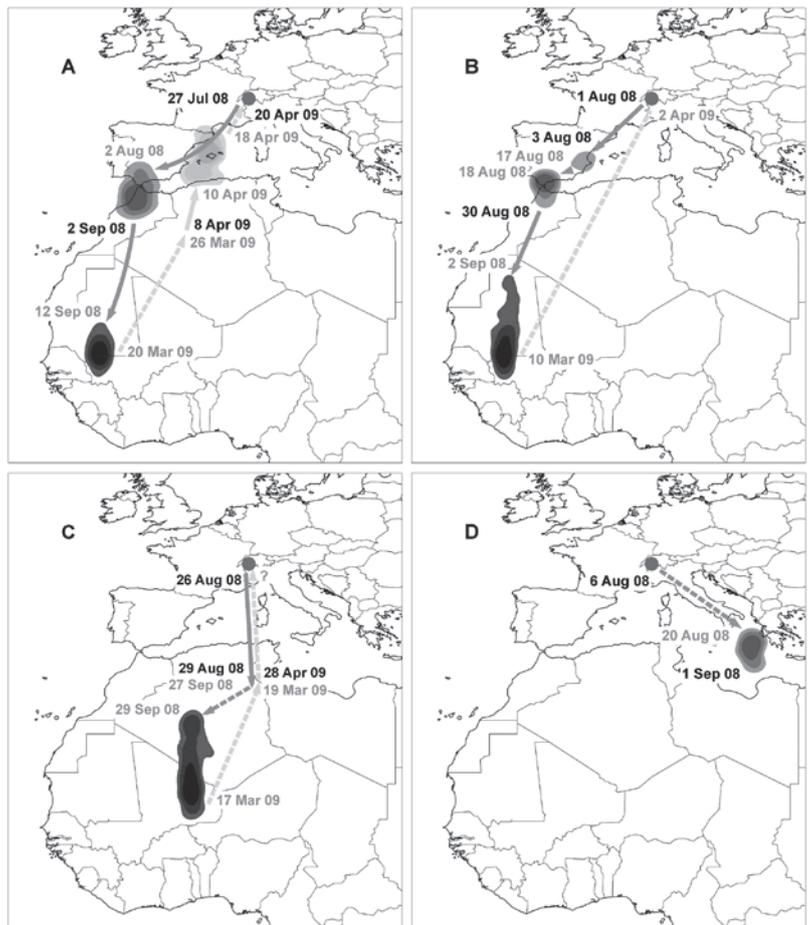


© Jürgen Hicke

Photo 2: Un guépier équipé d'un géolocateur photographié par hasard en Allemagne de l'est. Seule la diode qui mesure l'intensité lumineuse émerge du plumage dorsal, l'appareil lui-même étant dissimulé sous les plumes.

les autres espèces, le taux de retour peut s'élever jusqu'à 50%. A la différence d'un appareil GPS, le géolocateur ne reçoit donc ni ne transmet de données. Compte tenu de ceci et du fait que très peu de courant est nécessaire à la mesure de l'intensité solaire, il est possible de construire des géolocateurs pesant seulement 0.6 g. Cependant, cette technique a aussi des désavantages. Les estimations de localisation ont une erreur d'environ 100-200 km; elles sont donc relativement peu précises. De plus, la précision de l'estimation dépend aussi de la saison puisque la longueur du jour est la même sur tous les parallèles pendant les équinoxes. En résulte une estimation extrêmement floue de la latitude à cette période de l'année. L'interprétation des données obtenues par les géolocateurs est aussi plus gourmande en temps. Il n'est en outre pas possible de se fier à l'information fournie par une localisation isolée, en raison de la marge d'erreur. Comme les géolocateurs donnent une indication de type probabiliste sur une région de localisation, il faut disposer d'une série de points de mesure réguliers pour un seul et même individu. Malgré ces désavantages, le géolocateur représente réelle révolution technique dans l'étude de la migration des petits oiseaux, étant donné qu'au contraire des méthodes utilisées jusqu'à présent, il peut livrer beaucoup plus de données en très peu de temps, avec de surcroît une relativement bonne résolution temporelle et spatiale.

En collaboration avec la Haute école spécialisée (HES) bernoise de Burgdorf et avec le soutien financier de la promotion des technologies environnementales de l'OFEV, la Station ornithologique suisse a développé le plus léger géolocateur au monde (0.6 g). Depuis 2008, cet appareil a été utilisé sur plusieurs espèces d'oiseaux comme l'hirondelle rustique, le rossignol philomèle, le torcol fourmilier ou encore la huppe fasciée. Torcol et huppe ont été étudiés en Valais par la Station ornithologique suisse et l'Université de Berne. Bien que les huppées valaisannes nichent sur seulement une soixantaine de kilomètres carrés, leurs quartiers d'hiver s'étendent sur toute l'Afrique de l'Ouest, du Sénégal au Nigéria, s'étendant sur près de 2500 km de la Ceinture Sahélienne (Bächler et al. 2010, Wyss 2011). Les huppées valaisannes quittent leurs sites de nidification de fin juillet à fin août. Si la plupart des huppées migrent en direction du sud-ouest, vers l'Espagne, d'autres prennent la direction du sud ou même du sud-est, via la péninsule



© Station ornithologique suisse

italienne. Avant de franchir la Méditerranée et le Sahara, la plupart des oiseaux font de longues pauses d'en moyenne trois semaines. Le survol de la Méditerranée s'effectue le plus souvent par Gibraltar, les Baléares, ou via la Corse et la Sardaigne. Le Sahara est ensuite survolé sur un large front en moyenne en cinq jours seulement. Jusqu'à ce qu'elles entreprennent le voyage de retour printanier, les huppées ne se déplacent que très peu dans leur zone d'hivernage.

Bien que le géolocateur ait révolutionné la recherche sur la migration des petits oiseaux, il reste des lacunes de connaissance à combler. En raison de l'erreur affectant la détermination du positionnement et de la dispersion des données (au maximum deux localisations par jour), il n'est pas possible de déterminer précisément les phases de

Carte 1: Migration automnale (mi-gris), quartiers d'hiver (foncé) et migration de printemps (clair) de quatre huppées valaisannes. Pour les directions tracées en traits tillés, il n'existe aucune donnée sur la latitude car ces déplacements ont été effectués durant les équinoxes.

>>>

Nouvelle brochure «Hirondelles et martinets»

Dans la nouvelle brochure de 32 pages richement illustrées les quatre espèces d'hirondelles et les trois espèces de martinets nichant en Suisse sont présentées en détail avec les derniers résultats de la recherche (aussi de la migration). La brochure peut être commandée auprès de la Station ornithologique suisse au prix de Fr. 5.-:

www.vogelwarte.ch/brochures.html

vol et de repos d'un individu. De plus, il n'est pas possible d'estimer la latitude des oiseaux migrant à la période de l'équinoxe (mi-mars et mi-avril), ce qui est le cas d'un grand nombre d'espèces et induit donc de nombreuses lacunes en ce qui concerne les déplacements migratoires selon l'axe Nord-Sud. Mais la Station ornithologique suisse et la HES bernoise travaillent déjà à une nouvelle génération de géolocaliseurs, qui, en plus de mesurer la lumière, seront équipés avec des senseurs captant le mouvement, la pression atmosphérique et le champ magnétique terrestre. Les senseurs captant le mouvement et la pression atmosphérique devraient permettre une détermination exacte des phases de vol et de repos, ainsi que l'altitude de vol. Le senseur captant l'inclinaison du champ magnétique terrestre devrait quant à lui sensiblement améliorer la détermination de la latitude. S'il est établi que les oiseaux migrateurs peuvent déterminer l'angle d'inclinaison du champ magnétique

et utilisent cette information pour la navigation, on ne sait toujours pas comment cette information est utilisée. Ce secret sera peut-être un jour percé grâce aux nouveaux prototypes.

Erich Bächler,
Station ornithologique suisse

Bibliographie

- Bächler, E. et al. 2010. Year-Round Tracking of Small Trans-Saharan Migrants Using Light-Level Geolocators. *PLoS ONE* 5:e9566.
- Hill RD (1994) *Theory of geolocation by light levels*. In: Le Boeuf BJ, Laws RM, eds. *Elephant Seals: Population ecology, behaviour, and physiology*. Berkeley, CA: University of California Press. pp 227–236.
- Reichlin, T.S. et al. 2009. Migration patterns of Hoopoe *Upupa epops* and Wryneck *Jynx torquilla* : an analysis of European ring recoveries. *Journal of Ornithology* 150: 393-400.
- Schaub, M., T.S. Reichlin, F. Abadi, M. Kéry, L. Jenni & R. Arlettaz. 2012. The demographic drivers of local population dynamics in two rare migratory birds. *Oecologia* 168: 97-108. (pdf, 413KB).
- Wyss A (2011) *The journey of the European Hoopoe (Upupa epops)*, MSc Thesis, University of Zurich.

Prix fauna•vs en faveur des écrevisses

Le 4 mai 2012, lors de son assemblée générale, fauna•vs a remis un prix de CHF 1000.- à Monsieur Alain Vielle. Médecin-dentiste à la retraite, Alain Vielle a consacré un nombre incalculable d'heures à un groupe d'espèces qui le passionne depuis son enfance: les écrevisses. Ce prix récompense l'immense travail de prospection, d'étude et de sauvetage des écrevisses indigènes qu'il a effectué pendant plusieurs années.

De mœurs discrètes et nocturnes, les écrevisses sont des crustacés décapodes vivant en eau douce. Depuis plusieurs décennies, les populations d'écrevisses sont en forte régression pour diverses raisons: dégradation des milieux aquatiques, pression liée à d'intenses rempoissonnements (certains poissons sont des prédateurs naturels de ces crustacés), concurrence d'espèces non-indigènes d'écrevisses. Ces dernières sont plus résistantes que les espèces indigènes, plus agressives et potentiellement porteuses d'un champignon provoquant la peste de l'écrevisse (ou aphanomycose). Si les espèces américaines sont résistantes face à cette maladie, ce n'est malheureusement pas le cas de leurs cousines européennes, qui y succombent. Il y a encore un peu plus d'un siècle, il était fréquent de rencontrer des écrevisses indigènes dans nos plans et cours d'eau. Aujourd'hui, de nombreuses po-

pulations ont déjà disparu, et les populations restantes sont souvent isolées géographiquement. Pour pouvoir les protéger au mieux, il est essentiel de connaître non seulement les effectifs de ces populations, mais également les plans et cours d'eau qui permettent encore la survie de ces crustacés. De plus, une renaturation efficace des cours d'eau et étangs nécessite une connaissance précise de la répartition des animaux et de leur biologie. A partir de ces informations, des populations isolées géographiquement peuvent être mises en réseau et favorisées. De la même manière, en connaissant les lieux et l'abondance des populations d'écrevisses non-indigènes, des mesures contre ces espèces (notamment pour limiter la transmission de la peste) peuvent être décidées.

Par son travail, Monsieur Vielle a permis d'améliorer de manière considérable les connaissances sur l'état et la



répartition des écrevisses dans notre canton. La sauvegarde d'espèces indigènes souvent méconnues et laissées de côté passe aussi, mais surtout, par un travail de prospection minutieux...

Communiqué de presse de fauna•vs

Hommage à Jean-Marc Pillet

Plus d'une année déjà que Jean-Marc Pillet nous a quittés, le dimanche 24 octobre 2010, suite à un tragique accident d'auto dans les pentes abruptes de son paradis haut perché, au Sommet-des-Vignes sur Martigny. Naturaliste passionné, Jean-Marc comptait parmi les membres fondateurs de fauna•vs. Il a participé à la dynamique de lancement de notre association, fâché comme beaucoup d'entre nous spécialistes et amateurs de faune sauvage par la désinformation systématique véhiculée par nos autorités cantonales d'alors au sujet des grands prédateurs, notamment par rapport au retour du loup. Au sein de fauna•vs, Jean-Marc représentait les intérêts de l'herpétologie, notamment ceux des reptiles, sa passion des débuts et de toujours. C'est à lui que l'on doit l'essentiel des travaux d'inventaire de la faune des reptiles valaisans. La vipère aspic, les couleuvres d'Esculape et à collier, ainsi que le lézard vert n'avaient plus de secrets pour lui. Sur le terrain, Jean-Marc était un chasseur de reptiles hors pair: une connaissance imparable du milieu et des exigences écologiques des espèces lui permettait de repérer n'importe quel reptile du premier coup. C'était très impressionnant (et diablement instructif!) de partir en excursion herpéto avec lui. Jean-Marc avait également d'excellentes connaissances sur les plantes et les insectes. Il était un guide naturaliste hors du commun, très demandé pour les excursions sur le thème de la biodiversité en général.

Mais Jean-Marc ne se confinait pas aux frontières des sciences naturelles et ses connaissances, quasi encyclopédiques, portaient également sur les sociétés humaines et leurs cultures. Il avait une lecture toute particulière des traditions accumulées au cours des siècles par les peuples autochtones en termes de gestion de l'espace dans un sens global, tant au niveau de l'architecture que des ressources naturelles et de l'agriculture. Ceux qui ont voyagé avec lui, notamment aux confins du Sahara, en ont énormément profité. Les peuples berbères marocains, dont il avait appris des rudiments du dialecte amazir (le «chleu») avaient sa prédilection.

Jean-Marc était un amoureux des grands espaces, des immensités glaciales de la chaîne alpine aux hammadas du Sahara, en passant par les steppes d'Asie Centrale et leurs Monts Célestes. Très social – quoique parfois d'humeur bougonne –, grand jouisseur de la vie, amateur de cuisine méditerranéenne, Jean-Marc était un



animateur de soirées très apprécié. Intarissable, il pouvait conter ses aventures et échanger pendant des heures: le souvenir du son de sa voix gouailleuse et de son sourire chaleureux et ironique m'émeut aujourd'hui encore... En matière de savoir vivre, Jean-Marc avait adopté avant la lettre le rythme du «slow food», un trait de caractère général face à la vie qui n'avait pas manqué d'imprégner également son comportement dans le domaine professionnel. Jean-Marc était aussi volontiers provocateur, ce qui n'allait pas toujours sans problème. Je me souviens avoir été retenu pendant des heures, à la frontière italo-suisse, par des douaniers zélés qui avaient décidé de faire un exemple. A la traditionnelle question «quelque chose à déclarer?», Jean-Marc avait

répondu «oui, l'auto est bourrée de haschich...». La pauvre 2 CV fourgonnette avait été démontée de fond en comble, roues comprises, dans les galeries glauques du tunnel du Grand-St-Bernard! Evidemment, il n'y avait aucun trafic là-dedans !

Jean-Marc a aussi fait office de mentor pour de nombreux jeunes naturalistes, surtout ceux passionnés par les amphibiens et les reptiles. Dès mes plus jeunes années de collège, j'ai eu la chance d'être emmené par lui sous d'autres cieux. Ce fut d'abord la découverte du Val d'Aoste, puis de la Calabre et des Pouilles. Ensemble, avec huit autres naturalistes tchèques, russes et suisses, nous avons organisé une expédition scientifique de deux mois au Kirghizstan, en 1992, soit une année après l'implosion de l'Empire soviétique: les vastes plateaux steppiques, les Tian Chian et autres Pamir Alaï, sur les traces d'Ella Mailard.

Mais Jean-Marc retournait toujours à sa seconde patrie: il avait des racines qui avaient poussé, au fil des ans, au Maroc. Il est des villages du Djebel Saghro, des massifs du M'Goun et du Toubkal – que je vois depuis la fenêtre de l'hôtel de Marrakech où j'écris ses lignes – qui se souviendront encore longtemps de son sourire narquois et de sa franche camaraderie. Merci Jean-Marc d'avoir pu passer tous ces bons moments en ta compagnie! Je ne puis boire un thé à la menthe ou une décoction au «filayou» sans penser à toi! A bientôt, Inch Allah!

Raphaël Arlettaz

PS. Pensées émues pour Françoise, Simon et Colin.

L'enherbement partiel du vignoble favorise des oiseaux menacés

Une nouvelle étude de l'Université de Berne et de la Station ornithologique suisse démontre l'importance pour l'alouette lulu, un habitant rare du vignoble, d'une couverture végétale partielle au niveau du sol. Sont par contre évitées les parcelles sans aucun enherbement, notamment celles qui sont systématiquement traitées à l'herbicide, ainsi que les parcelles avec couverture végétale continue sur l'ensemble de la surface. En termes d'habitat, le meilleur compromis pour l'alouette lulu se trouve dans les vignes où l'enherbement est opéré chaque seconde ligne ou dans l'interligne. De telles pratiques devraient être promues d'autant plus qu'elles favorisent la biodiversité en général.

Après étudié les exigences écologiques du rougequeue à front blanc, du torcol, de la huppe et du bruant ortolan au sein des vergers, des cultures fruitières et des milieux herbacés – soit les principales espèces emblématiques des paysages cultivés de façon traditionnelle qui déclinent en Europe – les chercheurs de l'Université de Berne et de la Station ornithologique suisse se sont penchés sur l'avifaune du vignoble. Utilisant l'alouette lulu comme espèce modèle, les scientifiques ont mis en évidence que les secteurs les plus attractifs pour cette espèce rare étaient les zones de vignoble partiellement enherbées, notamment les parcelles où l'enherbement est pratiqué une ligne sur deux ou dans l'inter-ligne.

Les chercheurs ont muni des alouettes lulus de micro-émetteurs radio et les ont suivies lors de leurs activités de chasse au sein du vignoble valaisan. Ils ont comparé les caractéristiques des sites visités par les oiseaux, avec celles de points choisis au hasard au sein des secteurs non parcourus de leur domaine vital. Les résultats sont sans appel: la couverture herbacée est de tous les facteurs analysés celui qui joue, et de loin, le plus grand rôle. Dans leurs activités de nourrissage, les alouettes lulus préfèrent les secteurs, à l'échelle stationnelle, où la couverture herbacée est d'environ 55%. Les vignes totalement minérales (traitement herbicide systématique), qui couvrent encore 95% de la surface vignoble valaisan, sont évitées. Paradoxalement, il en va de même pour les rares parcelles bio non désherbées mécaniquement, soit celles qui ont un couvert herbacé continu et dense.

Le système «self-service»

Le meilleur compromis pour l'alouette est représenté par les parcelles où l'enherbement est maintenu sur environ la moitié de la surface, avec par exemple seulement une ligne sur deux ou l'inter-ligne enherbés. L'explication de ce choix est la suivante: la bande enherbée fournit les invertébrés proies dont les alouettes lulus sont friandes et dont elles nourrissent leurs nichées, tandis que l'interligne permet le déplacement au sol des oiseaux en quête de nourriture. Les oiseaux ne peuvent par contre se déplacer dans une parcelle totalement végétalisée, tandis qu'à l'opposé une parcelle minérale n'offre aucune nourriture, car les invertébrés ont besoin de plantes-hôtes pour accomplir leur cycle vital. Le système idéal est donc de type «self-service»: un garde-manger bien fourni en nourriture d'un côté, une voie d'accès en parallèle.



Raphaël Arlettaz

Le système «self-service» tant prisé par l'alouette lulu et favorisant la biodiversité en général: la ligne enherbée permet l'existence des populations d'invertébrées qui sont cueillies par les alouettes lulus qui les picorent à partir de la bande qui est désherbée chimiquement ou mécaniquement.



Alouette lulu sur le sol nu d'une vigne.

L'enherbement partiel favorise la biodiversité

Les auteurs de l'étude proposent de propager la pratique de l'enherbement partiel, d'autant plus que celle-ci, si elle est effectuée selon les règles de l'art (essences locales), favorise non seulement les oiseaux insectivores se nourrissant au sol, mais également les granivores, sans oublier plusieurs espèces rares de plantes et d'invertébrés, par exemple les criquets ou les papillons qui ont besoin de taches de sol nu lors de leur développement.

Vers une adaptation de la politique de compensation écologique

«Avec cette étude, nous bouclons notre cycle de recherche portant sur les causes du déclin des oiseaux insectivores se nourrissant au sol dans les paysages cultivés d'Europe», dixit Raphaël Arlettaz. «Les études menées dans différents types de paysages agricoles (cultures fruitières, vergers hautes tiges, prairies et pâturages, et maintenant vignoble) avec plusieurs espèces de l'avifaune menacée comme modèles convergent toutes: l'élément clef pour les espèces se nourrissant essentiellement au sol, comme la huppe, le torcol, le rougequeue à front blanc ou le bruant ortolan, est l'accessibilité de la nourriture. Vous pouvez disposer de garde-manger bien garnis, mais si vous n'avez pas la clef, vous ne pouvez accéder à votre pitance». L'hétérogénéité de l'habitat, non seulement à l'échelle du paysage, mais aussi à l'échelle stationnelle, est un donc élément clef. La compensation écologique a jusqu'ici négligé cet aspect. Ceci expliquerait pourquoi les

politiques agroenvironnementales, tant à l'échelle continentale que nationale, n'ont pas réussi à ce jour à préserver et restaurer les populations d'oiseaux insectivores. Les auteurs proposent de modifier les prescriptions pour corriger le tir.

Communiqué de presse
de l'Université de Berne

Bibliographie

Documentation sur la présente étude:

- Arlettaz, R., M.L. Maurer, P. Mosimann-Kampe, S. Nusslé, F. Abadi, V. Braunisch & M. Schaub. 2012. New vineyard cultivation practices create patchy ground vegetation, favouring Woodlarks. *Journal of Ornithology* 153: 229-238.
- Schaub, M. et al. 2010. Patches of Bare Ground as a Staple Commodity for Declining Ground-Foraging Insectivorous Farmland Birds. *PLoS ONE* 5: e13115.

Documentation sur des études compagnes effectuées par le même groupe de recherche:

- Tagmann-loset, A., M. Schaub, T.S. Reichlin, N. Weisshaupt & R. Arlettaz. 2012. Bare ground as a crucial habitat feature for a rare terrestrially foraging farmland bird of Central Europe. *Acta Oecologica* 39: 25-32.
- Weisshaupt, N., R. Arlettaz, T.S. Reichlin, A. Tagmann-loset & M. Schaub. 2011. Habitat selection by foraging Wrynecks *Jynx torquilla* during the breeding season: identifying the optimal habitat profile. *Bird Study* 58: 111-119.
- Mermod, M., T.S. Reichlin, R. Arlettaz & M. Schaub. 2009. The importance of ant-rich habitats for the persistence of the Wryneck *Jynx torquilla* on farmland. *Ibis* 151: 731-742.
- Menz, M.H.M., P. Mosimann-Kampe & R. Arlettaz. 2009. Foraging habitat selection in the last Ortolan Bunting *Emberiza hortulana* population in Switzerland: final lessons before extinction. *Ardea* 97: 323-333.

Politique des grands prédateurs: principes communs aux associations

ChasseSuisse, Pro Natura, la Fédération suisse d'élevage ovin et le WWF Suisse se sont entendus sur un certain nombre de principes, objectifs et champs d'action communs en ce qui concerne la politique des grands prédateurs. Les quatre organisations s'engagent à collaborer dans un esprit constructif afin de trouver des solutions.

Le retour de grands prédateurs dans leur habitat naturel est souvent source de conflits. Et il n'est pas rare que ces conflits suscitent des blocages et soient portés devant les tribunaux. En Suisse comme ailleurs, le sujet divise depuis de nombreuses années les milieux de protection de la nature et les organisations d'utilisateurs. Un processus a été engagé entre ChasseSuisse, Pro Natura, la Fédération suisse d'élevage ovin et le WWF Suisse à fin 2010, pour trouver, par la concertation, des solutions constructives et désamorcer de tels conflits. Ces discussions étaient arbitrées par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et accompagnées par l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) et le KORA (projets de recherche coordonnés pour la conservation et la gestion des carnivores en Suisse).

Résoudre les conflits plutôt que les attiser

Lors de négociations de longue haleine, mais menées dans un esprit constructif, un document de fond a été élaboré et finalement avalisé par toutes les parties. Il comporte quatre principes, quatre objectifs et six champs d'action (voir encadré). ChasseSuisse, Pro Natura, la Fédération suisse d'élevage ovin et le WWF Suisse considèrent le retour des grands prédateurs et la constitution de populations de ces

espèces sur le territoire suisse, comme un processus naturel. De même, des tirs de régulation ne sont plus exclus, dans la mesure où ils ne mettent pas en danger les effectifs de l'espèce concernée sur le sol helvétique. En cas de dégâts aux cheptels d'animaux de rente, le tir des individus occasionnant des dommages reste possible conformément aux concepts en vigueur concernant les grands prédateurs. Un pilier central de la stratégie à suivre consiste à développer la protection des troupeaux par des mesures appropriées et supportables.

Les quatre organisations ont convenu d'une collaboration constructive. En cas de conflit mettant aux prises les grands prédateurs, la détention d'animaux de rente et l'exploitation cynégétique de la faune sauvage, elles sont prêtes à rechercher des compromis et des solutions concertées. Cette démarche n'élimine pas les divergences de points de vue et d'intérêts, mais permet aux parties de trouver des solutions non plus dans l'arène médiatique ou judiciaire, mais autour d'une table ou sur le terrain. Aux yeux des associations concernées, un important changement de paradigme est ainsi amorcé.

Communiqué de presse de WWF, Pro Natura, ChasseSuisse et Fédération suisse d'élevage ovin

Principes

- 1) Il existe en Suisse de nombreux paysages modelés par l'être humain proches de l'état naturel, dans lesquels, en dépit des activités humaines, la faune indigène reste préservée. De grands prédateurs sont présents dans ces espaces.
- 2) La détention et l'estivage d'animaux de rente dans des conditions durables sont des modes d'exploitation qui fournissent d'importantes prestations d'intérêt général (approvisionnement sûr, préservation des bases naturelles de la vie, entretien du paysage modelé par l'être humain et occupation décentralisée du territoire).
- 3) En Suisse, la chasse est fondée sur les critères du développement durable. Elle contribue à réguler les populations fauniques et à prévenir des dégâts insupportables à la forêt et à l'agriculture.
- 4) Les groupes d'intérêts concernés (chasse, protection de la nature et élevage ovin) collaborent de manière constructive dans le souci de trouver des solutions. En cas de conflit mettant aux prises les grands prédateurs, la détention d'animaux de rente et l'exploitation cynégétique de la faune sauvage, ils sont prêts à rechercher, à travers une démarche pragmatique, des compromis et des solutions concertées.

Objectifs

- 1) Le retour et l'expansion naturels des grands prédateurs, de même que la constitution de populations de ces espèces, sont possibles en Suisse.
- 2) Les grands prédateurs coexistent avec les modes d'exploitation traditionnels tels que la garde d'animaux de rente et la chasse. Malgré la présence de ces espèces, le maintien de ces formes durables d'exploitation demeure possible dans une ampleur raisonnable et sans restrictions excessives et, le cas échéant, est favorisé par des mesures appropriées.
- 3) La protection des troupeaux par des mesures appropriées, telles que pâturage tournant, chiens de protection, surveillance par un berger et clôtures, est un pilier central d'une stratégie pragmatique commune de préservation des cheptels et des grands prédateurs.
- 4) Le tir d'individus occasionnant des dégâts est possible conformément aux concepts en vigueur concernant les grands prédateurs. S'il s'agit de populations de ces espèces déjà établies, des interventions régulatrices sont possibles en cas de dégâts, pour autant que la survie de la population soit assurée.

Champs d'action

- 1) La Suisse collabore avec les pays voisins pour assurer une population viable de grands prédateurs dans l'arc alpin et l'arc jurassien.
- 2) La Suisse poursuit son monitoring scientifique des grands prédateurs et garantit un échange intensif avec les pays voisins. Dans la mesure où cela est judicieux et possible, les autorités associent les milieux intéressés à ce monitoring.
- 3) Les détenteurs d'animaux de rente prennent si possible des mesures appropriées, telles que pâturage tournant, chiens de protection et clôtures pour guider et protéger les troupeaux, ainsi que surveillance par un berger. Là où aucune mesure de protection des troupeaux ne peut être prise, des solutions sont recherchées en commun. En principe, l'exploitation sur les alpages d'estivage doit être conforme à l'ordonnance sur les contributions d'estivage.
- 4) La Confédération encourage et surveille l'élevage et l'emploi de chiens de protection de troupeaux aptes à remplir ce rôle. La protection des troupeaux doit être assurée légalement et financée durablement par la Confédération.
- 5) Tous les groupes d'intérêts reconnaissent et font connaître à la fois le rôle écologique des grands prédateurs et leur aire de distribution, l'utilité d'une agriculture et d'une chasse durables, et les conflits possibles liés au retour de ces espèces dans le paysage modelé par l'être humain.
- 6) Tous les groupes d'intérêts reconnaissent comme étant des options de gestion les interventions régulatrices dans les populations de grands prédateurs et le tir d'individus occasionnant des dégâts.

Feu vert à la Stratégie Biodiversité Suisse

Le Conseil fédéral a approuvé le 25 avril 2012 la Stratégie Biodiversité Suisse. Celle-ci doit permettre à la Suisse de conserver sa biodiversité à long terme. Le Département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC va élaborer un plan d'action avec tous les milieux concernés d'ici l'été 2014. La Stratégie Biodiversité Suisse détaille dix objectifs qui doivent être atteints d'ici 2020. Parmi ceux-ci figurent notamment l'utilisation durable des ressources naturelles par tous les secteurs concernés, la mise en place d'une infrastructure écologique composée d'aires protégées et d'aires de mise en réseau, le développement de la biodiversité en milieu urbain et la prise en compte de la biodiversité dans la mesure de la prospérité en Suisse.

Communiqué de presse du 25 avril 2012

Le Conseil fédéral adopte l'ordonnance sur la chasse révisée

Le 27 juin 2012 le Conseil fédéral a adopté la révision de l'ordonnance sur la chasse. L'ordonnance élargit notamment les possibilités de régulation de la faune responsable de dommages importants ou de dangers considérables. Enfin, la faune sauvage est mieux protégée des dérangements dus aux activités de loisirs. La révision entre en vigueur le 15 juillet 2012 (nous y reviendrons dans un prochain numéro de *fauna • vs info*).

Communiqué de presse du 27 juin 2012



Réseau Chauves-souris Valais

Les spécialistes du Réseau chauves-souris Valais se tiennent à votre disposition: visite sur place, conseils d'aménagement, moyens de répulsion, etc. En cas d'intervention ponctuelle, les frais sont pris en charge par le Service cantonal des forêts et du paysage et l'Office fédéral de l'environnement. Les expertises plus conséquentes, par exemple en cas de rénovation, peuvent faire l'objet de subventions ad hoc.

Réseau chauves-souris Valais, François Biollaz, Centre Nature, 3970 Salquenen, tél 079 540 29 59, chiroptera@bluewin.ch



Réseau Gypaète Suisse occidentale

Le Réseau Gypaète Suisse occidentale est localisé au:

Centre Nature, François Biollaz, 3970 Salquenen, tél 079 540 29 59, gypaetus@bluewin.ch, www.gypaete.ch



Centre de Coordination pour la Protection des Amphibiens et des Reptiles de Suisse

Pour toutes questions ou problèmes concernant les batraciens et reptiles de la vallée du Rhône (Valais, Chablais vaudois), vous pouvez contacter les responsables du KARCH:

Amphibiens: Dr Paul Marchesi, CP 49, 1890 St-Maurice, tél 024 485 15 75, tél privé 024 463 46 28, pmarchesi@sunrise.ch; Reptiles: M. Julien Rombaldoni, Rte de Leytron, 1908 Riddes, tél 027 306 19 68, julien@rombaldoni.ch

Impressum

fauna•vs **info** est le bulletin d'information de la Société valaisanne de biologie de la faune. Il sert aussi de feuille de liaison au Réseau Gypaète Suisse occidentale, au Réseau chauves-souris Valais et au KARCH Valais. Responsable: le comité de fauna•vs. Maquette: Brigitte Wolf. Les articles sont signés. Parution: deux fois par an. Tirage: 180 exemplaires en français, 120 en allemand. Impression: Aebi Druck, Susten.

Je désirerais faire partie de fauna•vs

- comme membre ordinaire (CHF 50.–/an)
- comme membre soutien (CHF 100.–/an)
- comme membre collectif (CHF 50.–/an, préciser: familial ou institutionnel)
- je suis étudiant, je suis demandeur d'emploi ou j'ai moins de 25 ans (50% sur les cotisations membre ordinaire).
- j'ai déjà reçu la documentation sur fauna•vs (programme d'activité, statuts)
- je ne dispose pas encore de la documentation de base sur fauna•vs.

Nom et prénom: _____ masculin féminin

Adresse: _____

Téléphone: _____ E-mail: _____

Institution: _____ Signature: _____

Remarque: _____

Adresse:

fauna•vs
Isabelle Castro
1920 Martigny
Tél 079 862 36 58
fauna.vs@bluewin.ch
www.faunavs.ch